

**Médecine et promotion sociale en France  
sous l'ancien régime  
à travers quelques exemples  
tirés de l'Histoire Médicale Montpelliéraine**

par le Docteur Louis DULIEU

*Secrétaire général  
de la Société Internationale d'Histoire de la Médecine*

Le Moyen Age français mais aussi la Renaissance nous apparaissent souvent comme des époques où la grande majorité de la population vivait dans des conditions très précaires, l'aisance et le luxe étant l'apanage d'une classe privilégiée dans laquelle on trouvait les grands qui formeront plus tard ce qu'on appellera la noblesse, et le haut clergé représenté essentiellement par les évêques et par quelques prélats hauts placés dans la hiérarchie ecclésiastique. Ces tendances se concrétiseront aux temps modernes où nous verrons finalement la noblesse et le clergé s'opposer à ce qui sera appelé au moment de la Révolution : le tiers-état.

La noblesse était essentiellement composée de grandes familles qui avaient acquis, au cours des temps, richesses et honneurs, dont elles usaient et abusaient mais qui, primitivement, avaient été souvent obtenus péniblement dans des luttes au cours desquelles les plus forts et les plus valeureux avaient assuré la protection des plus faibles. Le clergé, lui, était issu de ces mêmes grandes familles, tout au moins en ce qui concerne les postes de commandement, le bas-clergé sortant du peuple.

Une distinction doit cependant être faite entre ces deux classes de privilégiés car, si la noblesse pouvait se contenter de sa naissance pour s'imposer, il n'en était pas de même du haut-clergé qui devait posséder une culture très étendue non seulement en théologie mais encore dans de nom-

breux autres domaines. A l'opposé, le menu peuple et le bas-clergé ignoraient les bienfaits de l'instruction et, parmi eux, ceux qui savaient lire et écrire faisaient bien souvent figure de savants. Le curé de village entendait en outre un peu de latin, ce qui en faisait le professeur tout indiqué pour ceux qui voulaient acquérir quelques rudiments dans cette langue alors d'un emploi généralisé dans tous les actes officiels.

Parmi toute cette population laborieuse mais ignorante de ce qui n'était pas son métier, on doit classer aussi les chirurgiens et les apothicaires. Les premiers acquerraient des connaissances étendues dans la pratique de leur art mais ils étaient incapables d'en disserter, encore moins de prendre la plume pour en parler. Les apothicaires se trouvaient dans une situation à peu près identique mais ils devaient savoir lire, écrire et compter pour tenir leurs comptes à jour et aussi pour exécuter les ordonnances médicales qui étaient rédigées en latin. Mais là encore, la culture générale faisait défaut si bien qu'il est difficile de mentionner un chirurgien ou un apothicaire qui ait alors fait figure d'auteur !

Il y avait pourtant deux catégories de personnes qui allaient dès cette époque s'élever au-dessus de la condition de leurs parents. Ce sont d'une part les juristes, d'autre part les médecins. Les uns et les autres réussirent à acquérir d'abord la maîtrise ès-arts, notre baccalauréat actuel, puis à prendre des degrés soit à la Faculté de droit, soit à la Faculté de médecine. Ils occuperont alors d'importantes places dans la magistrature ou dans le barreau d'une part, dans la médecine de l'autre sans rencontrer jamais une opposition de la part de la noblesse qui se désintéressait de ces occupations-là ou du clergé qui se contentait d'étudier le droit canon.

Ainsi se constitua une classe intermédiaire dont l'origine la liait au peuple mais dont l'éducation en faisait l'égal des personnages les plus hauts placés. C'est pourquoi d'ailleurs nous verrons par la suite de nombreuses charges juridiques conférer la noblesse après plusieurs générations ou après de nombreuses années de service, provoquant l'avènement d'une noblesse de robe qui, par son travail, saura occuper intelligemment les postes administratifs les plus importants de l'état.

La médecine ne confèrera jamais une pareille noblesse à quelques exceptions près qui seront dues à la valeur particulière d'un médecin plutôt qu'à son rang. Il n'en reste pas moins que, de par ses fonctions, il saura acquérir une considération qui en fera l'égal des personnes les plus en vue, ce qui constituera, sous l'Ancien régime, une classe à part, annonciatrice de bouleversements sociaux.

Ces médecins avaient cependant la plupart du temps une origine assez modeste. Leurs parents appartenaient à une classe qui, à force de travail et de sacrifices, avait su réunir assez d'argent pour donner à quelques-uns des leurs l'instruction qui leur avait manqué.

Pour beaucoup de ces médecins, cette classe avait été constituée soit par des chirurgiens barbiers, soit par des apothicaires, ancêtres des pharma-

ciens. Cela vient sans doute de ce que ces deux professions étaient en contact plus ou moins permanent avec les médecins qui personnalisait ainsi leur idéal. L'aîné de ces familles embrassait nécessairement la profession paternelle, car celle-ci était le seul bien transmissible possible. La boutique du chirurgien ou du pharmacien avec ses instruments de travail constituait la seule fortune de chacun et ce bien précieux était transmis à l'aîné en vertu du droit d'aînesse mais aussi parce qu'il aurait été difficile de le partager. La succession étant ainsi assurée, les enfants mâles qui naissaient ensuite avaient plus de liberté pour s'engager dans des voies nouvelles et la médecine fut très souvent de celles-là.

Il existait cependant depuis toujours une antinomie entre les médecins et ce qu'on pourrait appeler leurs auxiliaires. Le manque d'instruction chez ces derniers en était la cause mais aussi la considération qui était attachée à l'exercice de la médecine. Lorsque de nombreuses familles chirurgicales ou pharmaceutiques finirent par voir plusieurs des leurs accéder à la profession médicale, on aurait pu penser que cette distinction allait s'atténuer d'autant plus que l'aîné ou le neveu continuait à exercer la profession ancestrale. En réalité, il est assez curieux de constater qu'une cassure s'opéra bien souvent et que le médecin prit allégrement ses distances vis-à-vis des membres de sa famille restés dans le métier primitif. Il y a là un phénomène assez difficile à expliquer. Que certains aient été enivrés par les honneurs, cela peut s'expliquer assez bien mais que d'autres, réputés pour leur sagesse et leur pondération, aient observé la même conduite, c'est plus difficile à concevoir. Et pourtant, les faits sont là. C'est ainsi que, dans la lutte qui opposa la Faculté aux chirurgiens et aux apothicaires tout au long des temps modernes, les médecins les plus acharnés à défendre le point de vue médical seront bien des fois ceux dont les grands parents et souvent même les parents appartenaient à l'autre bord ! Et pourtant, la médecine ne conférerait toujours pas la noblesse bien que des postes très importants aient été désormais confiés à des médecins comme ceux de médecins du Roi, de médecins par quartier et aussi celui de Premier médecin du Roi naturellement.

Des modifications surviendront au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles où nous verrons des chirurgiens acquérir à leur tour la maîtrise des arts et exercer quand même la chirurgie, ce qui leur donnera une place éminente parmi leurs collègues moins instruits. On verra aussi des chirurgiens obtenir secondairement un doctorat en médecine, non sans peine d'ailleurs car il faudra pour cela briser la vieille conception médiévale qui voulait que ceux qui exerçaient un travail manuel (en disait alors mécanique), ne puissent accéder secondairement à un art aussi intellectuel que la médecine ! On assistera ainsi à des luttes sournoises entre médecins et chirurgiens, ces derniers étant considérés comme des envahisseurs de la profession médicale, et cela à tous les échelons. François Lapeyronie, par exemple, devenu Premier chirurgien du Roi, sera très mal vu par les médecins le jour où il sera allé conquérir un doctorat en médecine à Reims car on craignait qu'il ne supplantât les médecins de la Cour. Chez les pharmaciens il en sera de même mais l'évolution sera facilitée par le fait qu'ils avaient nécessairement

acquis une certaine instruction. Toutefois, ceux qui obtiendront des places en vue à la Cour ou dans la ville, les obtiendront surtout en faisant un détour par une faculté de médecine qui leur délivrera un doctorat en médecine tout comme pour les chirurgiens.

Il résulte de tout ce qui précède que, par le biais de la médecine, certaines classes inférieures comme celles des chirurgiens et des pharmaciens, eurent la possibilité d'accéder à des places enviées et ceci par leur seul travail, leur seule valeur. C'est là un fait nouveau qui mérite d'être souligné car il montre qu'il y avait, dès le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, une possibilité de promotion sociale que les historiens ont bien souvent méconnue.

Nous en apporterons ici une preuve choisie parmi beaucoup d'autres. Elle est tirée de l'histoire montpelliéraine.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle vivait à Montpellier un modeste tailleur, Etienne Issert qui n'appartenait donc pas aux professions ici envisagées. Il eut plusieurs enfants comme c'était alors classique. Par son travail et par ses sacrifices, il avait réussi à amasser un peu d'argent, ce qui permit à l'un de ses fils, Jean Issert, de devenir docteur en médecine. Celui-ci aura, à son tour, des enfants dont un fils, Etienne, qui sera docteur et avocat, et un autre, Jean-Laurent, qualifié de maître es arts, c'est-à-dire de bachelier. Il ne semble pas que ce dernier ait poussé plus avant ses études mais cela lui permit d'épouser la fille d'un maître chirurgien de Montpellier : Louise Lapeyronie, qui n'est autre que la sœur de François Lapeyronie. Celui-ci avait, tout naturellement, suivi la carrière de son père, Raymond, mais, vu son instruction, il avait pu conquérir de nouveaux grades à Paris qui l'amènèrent à la place si enviée de Premier chirurgien du Roi Louis XV, ce qui en fit le chef de tous les chirurgiens du royaume. En outre, on sait qu'il fut, avec Mareschal, un des deux fondateurs de l'Académie royale de chirurgie. L'instruction de ce modeste chirurgien avait donc servi non seulement à sa carrière mais encore à tous ses collègues. On sait qu'à sa mort, il fit des dons très importants tant à la communauté des chirurgiens de Paris qu'à celle de Montpellier. Les uns et les autres eurent ainsi un magnifique hôtel dans lequel ils purent organiser des cours analogues à ceux qui étaient dispensés à la Faculté de médecine, imitant celle-ci tant dans son enseignement et dans la délivrance de ses diplômes que dans ses cérémonies purement extérieures.

Revenons à notre petit tailleur. Parmi ses nombreux enfants, il avait eu deux filles qui, chose curieuse, furent toutes deux prénommées Claires. Or, toutes deux firent des mariages intéressants. L'aînée épousa un maître chirurgien de Montpellier : Pierre Deidier. Elle entra ainsi dans une grande famille chirurgicale car son mari avait un frère, Charles, aussi chirurgien. Ce dernier devait avoir un fils Martin, et un petit-fils, aussi prénommé Martin, qui exercèrent chacun à leur tour le métier paternel cependant que le premier devint encore Lieutenant du Premier chirurgien du Roi à Montpellier, c'est-à-dire le chef des chirurgiens de cette ville. Une de ses petites filles devait épouser le médecin botaniste Pierre Cusson.

Quant à Claire Issert, elle eut un fils Antoine qui devint professeur à l'Université de médecine et se signala magnifiquement lors de l'épidémie de peste de Marseille en 1720. Antoine Deidier devait épouser Bernadine Vieussens, la fille du célèbre Raymond Vieussens à qui l'anatomie et la médecine doivent tant pour ne pas entrer plus avant dans l'étude de son œuvre.

Reste la seconde fille de notre maître tailleur, aussi prénommée Claire. Elle devait épouser tout simplement Pierre Chirac, alors professeur à l'Université de médecine de Montpellier. Lui aussi démontre bien que les métiers les plus humbles pouvaient permettre un avancement foudroyant. Son père était un modeste menuisier de Conques dans l'Aveyron et lui-même dut se placer comme précepteur à Montpellier pour vivre et assurer ses études. Par la suite, Pierre Chirac devait faire, lui aussi, une très brillante carrière à la Cour puisqu'elle lui permit d'accéder à la place si enviée de Premier médecin du Roi.

Pierre Chirac avait eu la chance d'avoir été précepteur chez Michel Chicoyneau, alors chancelier et professeur à l'Université de médecine. Son élève, François Chicoyneau, devint chancelier et professeur à son tour et, à la mort de Chirac, il bénéficia de sa place de Premier médecin du Roi. Il est vrai qu'il avait épousé en seconde noce la fille de son précepteur Marie Chirac. On sait que les Chicoyneau appartiennent à une dynastie qui donna à l'Université de médecine de Montpellier trois professeurs, tous trois chanceliers : Michel, François et Jean-François, cependant que trois autres fils : Michel-Aimé, Gaspard et François II, devenus médecins, furent nommés professeurs survivanciers mais sans pouvoir accéder à une chaire, étant morts prématurément.

En résumé, sans recenser ici tous les médecins et tous les chirurgiens apparentés à cette famille, on peut dire quand même que le petit tailleur du XVIII<sup>e</sup> siècle avait vu, en moins d'un siècle, plusieurs des siens accéder à des professions éminemment enviables parmi lesquelles on peut dénombrer : 4 professeurs à l'Université de médecine de Montpellier dont trois chanceliers de cette Ecole, deux premiers médecins du Roi et enfin un premier chirurgien du Roi. Ainsi donc à travers l'histoire médicale montpelliéraine, on peut mieux mesurer l'évolution sociale qui s'était opérée dans certaines classes de la société si bien que plus rien ne s'opposait pour elles à une ascension foudroyante à la condition bien sûr de beaucoup travailler mais aussi, il est vrai, mais ceci n'est propre à aucune période, de faire d'heureux mariages.

## **NOTES ANNEXES**

Généalogies limitées aux médecins et aux chirurgiens cités dans le texte  
ainsi qu'à leurs familles

CHICOYNEAU  
RICHER DE BELLEVAL  
CHIRAC

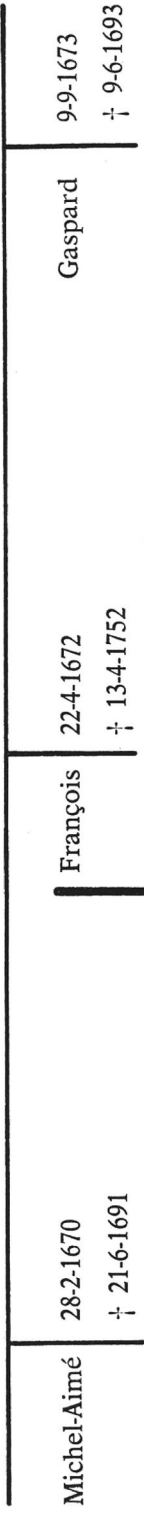
Elie CHICOYNEAU  
Marie BECQUEREAU

Michel 15-5-1597  
† 10-9-1626

Marie RICHER DE BELLEVAL

Michel 13-2-1626  
† 28-5-1701

Catherine DE PICHOTY



1) Catherine FOURNIER  
le 5-2-1695

2) Marie CHIRAC  
le 12-1-1712

François 1-6-1702  
† 10-6-1740

Marie ROUZIER DE ST-ESTEVE  
Jean-François 18-8-1738  
† 7-10-1759

LAPEYRONIE - ISSERT



RICHER DE BELLEVAL  
CHICOYNEAU

Jacques RICHER DE BELLEVAL

1534

Louise DE RAIMESNIL

François DE BELLEVAL

épouse

1) Marguerite LEJEUNE

Pierre RICHER DE BELLEVAL

1587

vers 1564

† 17-11-1632

Isabeau DOMERGUES DE PRADES

2) Françoise D'OUTREMPUIS

Jehan RICHER DE BELLEVAL

1589

† 18-11-1610

Marie LENOIR

Martin RICHER DE BELLEVAL

20-2-1643

7-11-1599

† 13-3-1664

11-2-1624

Marie RICHER DE BELLEVAL

9-6-1600

† 2-10-1676

Françoise VALETTE

Michel CHICOYNEAU

DEIDIER - ISSERT  
VIEUSSENS - CUSSON

Jean DEIDIER, apothicaire de Jonquières (Vaucluse)

Pierre ICARD ▼

12-9-1668 | Pierre | † 9-6-1772  
| Claire ISSERT

15-7-1697 | Antoine | 23-11-1670  
| † 30-4-1746  
Bernardine VIEUSSENS

7-5-1692 | Charles | vers 1664  
| † 25-5-1725  
Marie BADAROUX ▼

21-6-1725 | Martin | 27-5-1698  
| † 23-2-1774  
Jeanne PHILIP ▼

25-10-1754 | Anne | 26-1-1728  
| †

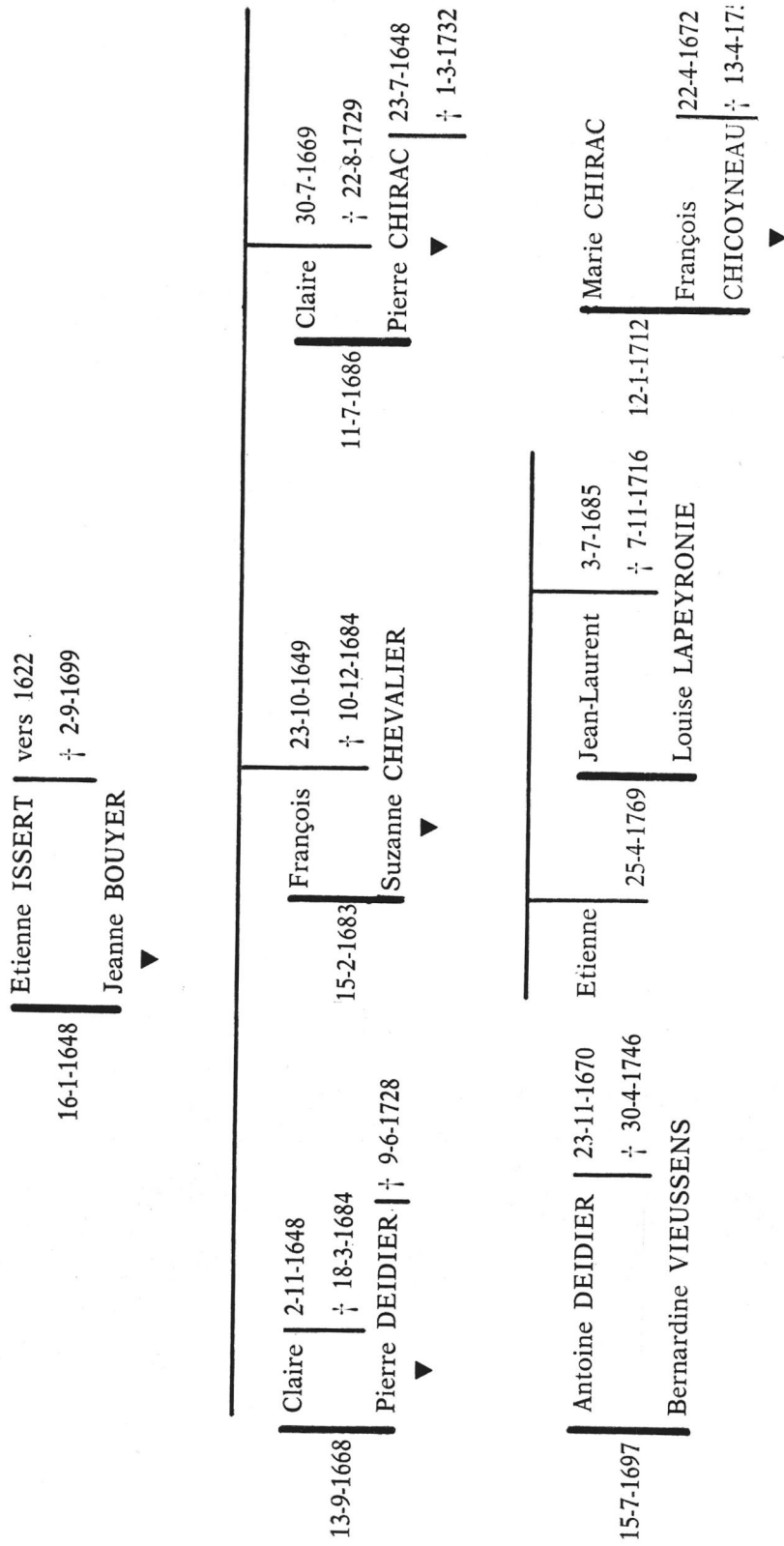
Pierre CUSSON | 13-8-1722  
| † 13-11-1783

Martin-Nicolas CUSSON | 22-10-1754  
| † 30-10-1789

10-10-1786 | Martin | 17-12-1732  
| † 2 nivôse V

Claire DEIDIER

ISSERT - DEIDIER  
 VIEUSSENS - LAPEYRONIE  
 CHIRAC



spécialités  
pharmaceutiques

préparations  
galéniques

les laboratoires



**DAUSSE**

60, RUE DE LA GLACIERE - PARIS 13 - TEL 707 23-79